

Une bonne dette, ça existe?

Les spécialistes dressent souvent un portrait bien sombre du taux d'endettement des Canadiens. Des milliers de personnes ont recours aux syndicats de faillite chaque année pour se désendetter et les Québécois sont les moins bons payeurs au pays. Mais dans ce discours, on oublie souvent de dire qu'il existe aussi de « bonnes » dettes!

Qu'est-ce qu'une mauvaise dette?

Une mauvaise dette est une somme empruntée qui n'engendre aucun gain et crée un endettement constant à cause des intérêts. Elle sert souvent à acheter un bien dont la valeur n'augmentera pas ou qui ne vous procurera pas de rendement sur le capital investi. Par exemple, l'utilisation de votre carte de crédit pour des vacances se classe parmi les mauvaises dettes. Si vous n'effectuez pas les mensualités pour la rembourser, votre cote de crédit pourrait en souffrir.

Pour déterminer s'il s'agit d'une mauvaise dette, demandez-vous si elle est justifiée et si le taux d'intérêt offert est raisonnable pour ce type de crédit. Si vous répondez non à au moins une des deux questions, l'emprunt se trouve probablement dans la catégorie des mauvaises dettes.

Les bonnes dettes

À l'opposé, les bonnes dettes sont contractées avec un objectif déterminé et permettent d'acquérir un actif dont la valeur augmentera au fil des années. Elles permettent d'améliorer son état financier ou sa situation à court ou à long terme et comportent un taux d'intérêt raisonnable. Un prêt hypothécaire, un prêt étudiant ou un emprunt pour cotiser à un REER ou acheter une entreprise sont quelques exemples de bonnes dettes. Mais même si ces emprunts constituent en quelque sorte un investissement, elles demeurent tout de même... des dettes! Il faut donc les gérer avec soin pour s'assurer de maintenir une bonne santé financière.

En général, pour être en mesure de faire face aux nombreux imprévus de la vie, les institutions financières recommandent de consacrer moins de 10 % de son revenu mensuel brut au remboursement de ses mauvaises dettes. Un endettement sain ne devrait pas représenter plus de 40 % du revenu brut, hypothèque incluse.

Pour évaluer si vous seriez capable de rembourser une dette supplémentaire ou des mensualités plus élevées, essayez de mettre de côté les versements mensuels que vous devrez faire pendant trois mois. Si cela n'affecte pas votre qualité de vie et que vous n'en ressentez pas les contrecoups, vous détenez un bon indice pour savoir si pouvez aller de l'avant.

Quelques trucs pour bien gérer ses dettes

- Évitez d'avoir recours au paiement par versements, ceux-ci comprennent souvent beaucoup d'intérêts.
- Évitez d'utiliser les services d'encaissement de chèque et de remboursement d'impôt anticipé.
- Demandez à votre fournisseur de carte de crédit de vous proposer un taux d'intérêt inférieur.
- Utilisez les points sur votre carte de crédit pour en baisser le solde au lieu de vous procurer divers produits.

Pour d'autres conseils sur la gestion de vos dettes, prenez rendez-vous avec votre conseiller. Il connaît votre situation et pourra vous proposer des solutions astucieuses pour votre budget!

[\[Retour à l'accueil du Conseiller financier\]](#)



Partagez avec :



Une publication du

